

Guerre en Ukraine : appel à la solidarité et à l'anticipation des impacts sur les travailleurs

Guerre en Ukraine : appel à la solidarité et à l'anticipation des impacts sur les travailleurs. Recommandations conjointes des fédérations syndicales européennes aux coordinateurs CEE/SE et aux représentants des travailleurs dans les GSN, CEE et SE

syndicale internationale (CSI) pour aider les syndicats ukrainiens à fournir aux travailleurs en Ukraine, ainsi qu'à leurs familles, de la nourriture et de l'eau, du matériel médical et des articles d'hygiène. Nous vous encourageons à prendre contact avec votre fédération syndicale européenne si vous, votre groupe spécial de négociation, votre comité d'entreprise européen ou votre comité d'entreprise de SE (dans les entreprises européennes ayant le statut de Societas Europaea) souhaitez contribuer.

De nombreux comités d'entreprise européens ont adopté des déclarations ou publié des communiqués de presse pour exprimer leur solidarité avec tous les travailleurs victimes de la guerre. Certains ont demandé à leur entreprise de prendre des mesures concrètes pour soutenir le peuple ukrainien et les travailleurs déplacés. D'autres ont demandé aux travailleurs de leur entreprise d'ouvrir leur maison aux réfugiés ou mènent des collectes de fonds et de fournitures (sacs de couchage, tentes, ...) parmi les travailleurs pour les envoyer en Ukraine.

Votre entreprise multinationale a peut-être des liens (sites de production, fournisseurs, détaillants, exportation/importation, ...) avec la Russie ou l'Ukraine. Les conséquences de la guerre se font déjà sentir sur les prix de l'énergie et les coûts des matériaux de base, qui avaient déjà nettement augmenté au cours des derniers mois. Les activités de votre entreprise pourraient donc être perturbées, avec des impacts à prévoir sur ses travailleurs et ceux des fournisseurs. Nous recommandons donc aux membres des groupes spéciaux de négociation, des comités d'entreprise européens et des sociétés européennes (Societas Europaea) de :

- **Demander à l'entreprise de prendre des mesures d'urgence en faveur de ses travailleurs** directement touchés par le conflit en Ukraine, notamment en maintenant les salaires, les avantages et les cotisations de sécurité sociale lorsque le travail est interrompu en raison de la guerre, ou encore en transformant les usines/bureaux en abris. La situation des travailleurs ukrainiens détachés dans des pays européens ainsi que des travailleurs qui prennent des congés pour venir en aide à leur famille en Ukraine doit également être évoquée.
- **Encourager la direction à contribuer aux efforts humanitaires** en apportant un soutien financier et matériel aux personnes en Ukraine ainsi qu'aux travailleurs déplacés et à leurs familles. Certaines entreprises multinationales ont déjà annoncé des dons importants aux ONG et aux organisations locales en Ukraine.
- **Demander de toute urgence à la direction des informations** sur l'impact économique et social de la guerre sur les conditions de travail, les emplois et les sites en Ukraine, en Russie et dans les pays européens. Les GSN, les CEE ou les CE-SE peuvent convoquer une réunion extraordinaire avec la direction en fonction de l'ampleur des éventuels impacts. Des rapports réguliers de la direction au comité restreint peuvent également être mis en place. La consultation est d'application lorsque cela est nécessaire.

ukraine aide

adresses et sites

Infos pratiques

Documents

[Guerre en Ukraine : appel à la solidarité et à l'anticipation des impacts sur les travailleurs](#)

Liens utiles

[Soutenez la paix, le dialogue et la démocratie en Ukraine](#)